

Mise en œuvre de l'approche institutionnelle globale dans le cadre du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable

Contribution au projet « Aujourd'hui pour demain : coordination et mise en œuvre du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable »

NOTE D'INFORMATION À L'INTENTION DES COORDINATEURS NATIONAUX DU RÉSEAU DU SYSTÈME DES ÉCOLES ASSOCIÉES DE L'UNESCO (23.03.2017)

I. CONTEXTE

1. Mise en œuvre du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable

Le Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable (EDD) a été lancé en novembre 2014, lors de la Conférence mondiale sur l'EDD d'Aichi-Nagoya (Japon), dans l'objectif de s'appuyer sur les résultats de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable pour créer une nouvelle dynamique d'action. Il a pour but de susciter et d'intensifier l'action à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'éducation et de l'apprentissage, afin d'accélérer la marche vers le développement durable. Le Programme s'articule autour de **cinq domaines d'action prioritaires**, permettant la mise au point d'une orientation et l'établissement de partenariats stratégiques : (1) promouvoir les politiques, (2) améliorer les environnements d'apprentissage et de formation, (3) renforcer les capacités des éducateurs et des formateurs, (4) autonomiser et mobiliser les jeunes et (5) accélérer l'adoption de solutions durables au niveau local. En tant que chef de file pour l'EDD, l'UNESCO coordonne la mise en œuvre du Programme d'action global à l'échelle mondiale.

Dans ce contexte, l'Organisation a conçu l'initiative « **Aujourd'hui pour demain : coordination et mise en œuvre du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable** ». Ce projet, financé par le Gouvernement japonais, est axé sur la mise en œuvre des cinq domaines d'action prioritaires et sur la coordination mondiale du Programme.

2. Pilotage de l'application de l'approche institutionnelle globale pour l'EDD par le biais du réseau du système des écoles associées de l'UNESCO

La mise en œuvre de l'approche institutionnelle globale pour l'EDD est l'un des points clés du projet de transformation des environnements d'apprentissage et de formation, conformément au deuxième domaine d'action prioritaire du Programme. L'UNESCO s'attache à encourager les écoles et les établissements d'enseignement partout dans le monde à mettre en œuvre cette approche. Dans le cadre du projet, le pilotage se fera par le **Réseau du système des écoles associées** (réSEAU) de l'UNESCO. En tant qu'établissements pionniers, les écoles du réSEAU s'emploient à introduire en classe de nouveaux thèmes et sujets de réflexion, afin de mieux préparer les enfants à faire face aux enjeux présents et à venir. L'éducation en vue du développement durable est une priorité absolue du réSEAU s'agissant de réorienter les programmes d'enseignement à l'échelle mondiale. Dans le cadre du projet, **l'accent sera mis en particulier sur le thème** du changement climatique, comme un point concret d'entrée dans l'EDD.

En quoi consiste l'approche institutionnelle globale pour l'EDD ?

L'approche institutionnelle globale pour l'EDD implique qu'un établissement d'enseignement tienne compte des principes du développement durable dans chacun des aspects de la vie scolaire, qu'il s'agisse des **contenus et des méthodes pédagogiques**, de la gouvernance éducative, de **la coopération avec les partenaires et le grand public** ou encore de **la gestion des campus et des installations**.

La participation active de toutes les parties prenantes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école – élèves, enseignants, personnel des établissements à tous les niveaux et membres de la communauté éducative élargie, tels que les familles et les membres de la communauté– à la réflexion et aux actions entreprises en matière de durabilité est essentielle à la réussite de la mise en œuvre de l'approche scolaire globale (Le label École durable, 2016).

II. PRÉSENTATION DU PROJET

1. Objectif

Dans le volet du projet relatif à l'approche institutionnelle globale pour l'EDD, un premier groupe de 12 pays¹ avait, dès juin 2016, désigné chacun **dix écoles associées de l'UNESCO** qui seront chargées de mettre en œuvre cette approche, en **accordant une attention particulière au changement climatique**. Les pays de ce premier groupe ont été choisis en fonction de leur participation au séminaire international de l'UNESCO consacré à l'approche institutionnelle globale pour l'EDD et de l'éducation au changement climatique, qui s'est tenu à Paris les 7 et 8 décembre 2015.

Un deuxième groupe, réunissant **130 écoles de 13 autres pays**², est invité à rallier le projet à partir du mois de janvier 2017. Les pays du premier groupe pourront offrir leurs conseils à ceux du deuxième groupe et partager avec eux leur expérience de l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action scolaire en matière de changement climatique.

Afin d'encourager l'action dans le domaine du changement climatique dans les écoles du monde entier, l'UNESCO lancera, en septembre 2016, une nouvelle initiative phare du réSEAU. Elle visera à mobiliser l'ensemble de ses membres pour permettre au réseau de tirer profit de l'expérience des écoles participant au projet pilote actuel.

2. Volets du projet

Les écoles participant au projet devront **concevoir et mettre en œuvre leur propre plan d'action** concernant l'approche institutionnelle globale pour le changement climatique et **participer à des échanges avec d'autres établissements engagés dans le projet**, notamment à l'aide de l'outil en ligne du réSEAU.

(a) Conception et mise en œuvre d'un plan d'action pour l'approche institutionnelle globale pour le changement climatique

Chaque école participant au projet devra concevoir et mettre en œuvre son propre plan d'action, adapté à son contexte spécifique. L'objectif final est de faire de chaque école un établissement respectueux du climat, tout en permettant aux élèves et aux jeunes de pleinement participer au projet et d'agir également en dehors du milieu scolaire. Ce processus sera mis en place avec l'aide

¹ Premier groupe de pays invités : Allemagne, Brésil, Danemark, France, Grèce, Indonésie, Japon, Liban, Namibie, Oman, République dominicaine, Sénégal.

² Deuxième groupe de pays invités : Canada, Cap Verde, Costa Rica, Haïti, Koweït, Mali, Maroc, Monténégro, Mozambique, Népal, Ouganda, RPD Laos, Tanzanie.

des facilitateurs scolaires, désignés dans chaque pays par le coordinateur national du réSEAU. Le manuel intitulé « **Se préparer au changement climatique : guide d'action pour le climat à l'intention des écoles** » conçu par l'UNESCO en coopération avec les membres du réSEAU, ainsi que d'autres supports concernant l'action pour le climat dans les écoles, seront diffusés auprès des établissements par le coordinateur national. Le partage des expériences, l'échange des bonnes pratiques et l'apprentissage collaboratif, à l'aide de l'outil en ligne du réSEAU mais aussi, lorsque cela est possible, à l'occasion de rencontres, sont une composante essentielle du projet.

(b) Création d'un espace de collaboration thématique dans l'outil en ligne du réSEAU

L'UNESCO créera, dans l'outil en ligne du réSEAU, un espace de collaboration thématique sur l'approche institutionnelle globale pour le changement climatique, qui permettra aux établissements scolaires participant au projet de partager des savoirs, des expériences et des supports. Cet espace favorisera l'échange de bonnes pratiques et d'enseignements tirés de l'expérience, encourageant ainsi les actions menées dans les écoles et contribuant à faire mieux connaître l'approche à l'échelle scolaire globale du changement climatique à d'autres établissements du même pays ou de la même région.

Le tableau présenté en annexe 1 offre une vue d'ensemble des principales activités du projet ainsi que des attributions et des calendriers correspondants.

3. Actions attendues des écoles

Les écoles souhaitant participer au projet devront entreprendre les activités suivantes :

- ✓ **mettre en place, au sein de l'établissement, une équipe d'action sur le climat** représentative de l'ensemble des parties prenantes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école (chefs d'établissement, enseignants, autres membres du personnel, élèves, familles, membres de la communauté, experts locaux, entreprises privées, etc.). L'équipe d'action sera chargée d'élaborer, de mettre en œuvre et de réviser le plan d'action de l'école ;
- ✓ évaluer l'**engagement** et l'action de l'école dans la lutte contre le changement climatique, notamment par la collecte de données de référence ;
- ✓ **développer un plan d'action** présentant les objectifs, les priorités et les activités spécifiques devant être menées par l'école dans le domaine du changement climatique, en tenant compte de l'ensemble du champ d'action de celle-ci, notamment du programme et de la gouvernance scolaire, de la gestion des installations et des opérations, ainsi que des partenariats locaux. Cette étape implique également de définir, pour chaque activité, des calendriers et des attributions claires en tenant compte des ressources disponibles et des besoins de formation et d'apprentissage relatifs au changement climatique dans le contexte scolaire local ;
- ✓ **mettre en œuvre le plan d'action** en coopération avec les parties prenantes internes et externes ;
- ✓ **mettre en place des procédures et définir des responsabilités pour l'évaluation et le suivi** des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action de l'école ;
- ✓ **nouer le dialogue avec d'autres** écoles du réSEAU participant au projet en vue de partager avec elles des connaissances, des expériences et des supports pédagogiques. Ces échanges pourront se faire par le biais de l'outil en ligne du réSEAU et de réunions virtuelles et, lorsque cela sera possible, à l'occasion de rencontres physiques et de visites sur place.

III. INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

1. Rôle des coordinateurs nationaux

Les **coordinateurs nationaux du réSEAU** sont appelés à jouer un rôle actif essentiel dans la mise en œuvre du projet. Ils seront chargés de coordonner les activités du projet au niveau national et bénéficieront du soutien de l'UNESCO et d'autres partenaires du projet. Leurs attributions sont les suivantes :

- ✓ sélection au niveau national des écoles du réSEAU participant au projet (voir les indications ci-après) ;
- ✓ distribution auprès des écoles de supports élaborés par l'UNESCO et d'autres ressources (voir la liste ci-jointe), ainsi que d'autres supports disponibles au niveau national ;
- ✓ désignation de facilitateurs scolaires (deux par école) ;
- ✓ organisation d'un atelier de formation national destiné aux facilitateurs scolaires portant sur l'approche scolaire globale du changement climatique et s'appuyant sur la formation initiale des formateurs organisée par l'UNESCO lors du lancement du projet ;
- ✓ encouragement et organisation des échanges entre les établissements au moyen de réunions virtuelles et, lorsque cela est possible, de visites sur place et de rencontres ;
- ✓ mobilisation de partenaires locaux ou nationaux afin que ceux-ci soutiennent les établissements dans leurs actions pour le climat.

2. Indications concernant la sélection des établissements

Les coordinateurs nationaux devront sélectionner avec soin les écoles participant au projet, en gardant à l'esprit que celles-ci devront mener les activités mentionnées plus haut (voir le paragraphe II. 3) sur une période relativement courte, pour parvenir à développer et mettre en œuvre leur plan d'action local.

Environ **dix écoles par pays** seront sélectionnées pour participer au projet, selon le contexte national. À titre indicatif, les critères suivants peuvent présider à la sélection des établissements :

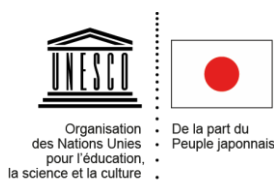
- ✓ écoles **fortement engagées en faveur de l'EDD et de la lutte contre le changement climatique** ;
- ✓ écoles se prévalant d'un **engagement et d'une expérience préalables dans le domaine de l'EDD ou de la lutte contre le changement climatique** ;
- ✓ écoles disposant d'un minimum de ressources humaines et matérielles leur permettant de développer et de mettre en œuvre efficacement leur plan d'action ;
- ✓ dans la mesure du possible, la sélection des écoles participant au projet devra refléter la **diversité géographique** du pays (établissements ruraux et urbains, représentatifs des différentes régions du pays) et différents **niveaux scolaires** (établissements maternels, primaires et secondaires, établissements d'enseignement technique et professionnel et centres de formation des enseignants).

3. Rôle de l'UNESCO

L'UNESCO coordonnera la mise en œuvre du projet à l'échelle internationale, afin de garantir le bon déroulement des activités et la création de synergies entre tous les pays participants. En outre, elle proposera une gamme de services destinés à soutenir les coordinateurs nationaux et les écoles du réSEAU dans leurs efforts :

- ✓ offre de conseils et appui aux coordinateurs nationaux ;
- ✓ soutien technique à la préparation et à la mise en place des activités au niveau national ;
- ✓ fourniture de supports aux écoles sur le thème de l'approche scolaire globale du changement climatique, et notamment du manuel général « **Se préparer au changement climatique : guide d'action pour le climat à l'intention des écoles** », conçu par l'UNESCO à partir des retours d'expérience des membres du réSEAU ;
- ✓ organisation d'un atelier interrégional initial de formation des formateurs consacré à l'approche institutionnelle globale pour le changement climatique et destiné aux facilitateurs scolaires (deux par pays) et aux coordinateurs nationaux du réSEAU ;
- ✓ création et animation d'une plate-forme virtuelle consacrée à l'approche scolaire globale du changement climatique, dans l'outil en ligne du réSEAU ;
- ✓ promotion internationale des résultats obtenus dans le cadre du projet, notamment au moyen d'une vidéo.

Avec le soutien de :



Annexe 1 : Vue d'ensemble des principales activités du projet

Activités prévues	Responsables	Partenaires	Calendrier
Sélection d'écoles dans 12 pays (premier groupe)	Coordinateurs nationaux		Juillet 2016
Désignation de deux facilitateurs scolaires par école (premier groupe)	Coordinateurs nationaux		Juillet à mi-septembre 2016
Distribution dans les écoles de supports consacrés à l'action pour le climat	Coordinateurs nationaux	Réseau partenaire du Programme d'action global 2 membres	Septembre 2016
Activités préparatoires dans les écoles (premier groupe) : diagnostic/collecte de données de référence	Écoles sous la direction des facilitateurs scolaires	Coordinateurs nationaux	Juillet à mi-octobre 2016
Sélection de facilitateurs scolaires (deux par pays) pour participation à l'atelier interrégional de formation des formateurs	Coordinateurs nationaux		Octobre 2016
Premier atelier interrégional de formation des formateurs destiné aux facilitateurs scolaires et aux coordinateurs nationaux du réSEAU sur le thème de l'approche scolaire globale du changement climatique (premier groupe)	UNESCO	Coordinateurs nationaux Réseau partenaire du Programme d'action global 2 membres	Novembre 2016
Sélection d'écoles dans 13 pays (deuxième groupe)	Coordinateurs nationaux	UNESCO	Décembre 2017
Désignation de deux facilitateurs scolaires par école (deuxième groupe)	Coordinateurs nationaux		Janvier à mars 2017
Préparation et présentation des plans d'action d'école (premier groupe)	Écoles sous la direction des facilitateurs scolaires	Coordinateurs nationaux	Avril 2017
Mise en œuvre des plans d'action d'école dans 120 établissements (premier groupe) et organisation d'échanges entre établissements	Écoles sous la direction des facilitateurs scolaires	Coordinateurs nationaux, partenaires locaux, Réseau partenaire du Programme d'action global 2 membres	Avril à décembre 2017
Activités préparatoires dans 130 écoles (deuxième groupe) : Diagnostic/collecte de données de référence	Écoles sous la direction des facilitateurs scolaires		Février à mai 2017
Deuxième atelier interrégional de formation des formateurs destiné aux facilitateurs scolaires et aux coordinateurs nationaux du réSEAU sur le thème de l'approche scolaire globale du changement climatique (deuxième groupe)	UNESCO	Coordinateurs nationaux, Réseau partenaire du Programme d'action global 2 membres	Mai 2017
Préparation et présentation des plans d'action d'école (deuxième groupe)	Écoles sous la direction des facilitateurs scolaires	Coordinateurs nationaux	Septembre 2017

Activités prévues	Responsables	Partenaires	Calendrier
Mise en œuvre des plans d'action d'école dans 130 établissements (deuxième groupe) et organisation d'échanges entre établissements	Écoles sous la direction des facilitateurs scolaires	Coordinateurs nationaux, Réseau partenaire du Programme d'action global 2 membres	Septembre 2017 à février 2018
Suivi et évaluation de la mise en œuvre des activités, y compris préparation et présentation du rapport final (premier et deuxième groupes)	Écoles sous la direction des facilitateurs scolaires	Coordinateurs nationaux, Réseau partenaire du Programme d'action global 2 membres	Juin 2017 à mars 2018
Contribution au pôle participatif de l'outil en ligne du réSEAU : partage de supports (écrits et audiovisuels), participation aux discussions en ligne et aux séminaires Web et travail d'information/jumelages avec d'autres écoles	Facilitateurs scolaires, Coordinateurs nationaux	UNESCO	Septembre 2016 à mars 2018